

3^e département

Börsenstrasse 15
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 77 00
Fax +41 58 631 50 71
www.snb.ch

Zurich, le 18 avril 2017

UO Marché monétaire

Adaptation des procédures afférentes aux facilités permanentes de la Banque nationale suisse

Madame, Monsieur,

La Banque nationale suisse (BNS) adapte certaines procédures afférentes aux facilités permanentes, en raison des nouveaux horaires d'exploitation du SIC. A compter du 15 mai 2017, la BNS placera ses offres de liquidités intrajournalières de 7 h 30 à 16 h 45 sur la plateforme électronique de négoce de SIX Repo SA. En revanche, l'appel d'offres portant sur l'adjudication de liquidités intrajournalières pour le prochain jour bancaire ouvrable (TOM Intraday), qui avait lieu à 16 h 00, sera supprimé. En lieu et place de ce dernier, la BNS placera, de 7 h 30 à 17 h 55, ses offres de liquidités intrajournalières pour le prochain jour ouvrable sur la plate-forme électronique de négoce de SIX Repo SA. Par ailleurs, en raison de la suppression des comptes secondaires dans le système SIC pour le déroulement des transactions dans CLS, la possibilité de porter les liquidités au crédit du compte CLS ne sera plus offerte à partir du 15 mai 2017.

L'appel d'offres concernant la facilité pour resserrements de liquidités continuera à avoir lieu durant les 15 minutes suivant Clearingstop 2, soit généralement de 18 h 00 à 18 h 15. En cours de journée, soit dès 8 h 00 jusqu'à l'arrêt de clearing 2, les contreparties auront toujours la possibilité de se procurer des liquidités par des pensions de titres bilatérales au taux spécial, dans le cadre de la facilité pour resserrements de liquidités.

Les notes concernées seront adaptées en conséquence au 15 mai 2017.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.
Banque nationale suisse

Marcel Zimmermann
Chef de la division Marchés monétaire
et des changes

Roman Baumann
Chef de l'unité Marché monétaire